

Les chiroptères et la gestion forestière

Le livre « Chauves-souris et forêt : des alliées indispensables » est inclus

24,5 h – salle et terrain

3-6 octobre 2023 (3,5 j.)

Rambouillet (78)

par Laurent TILLON¹ et Marine LAUER²

¹ ONF, ² CNPF Ile-de-France Centre Val-de-Loire



762 € net de taxes

Public : forestiers et naturalistes, techniciens, ingénieurs, formateurs, experts et gestionnaires, propriétaires avertis

16 participants maximum

Compétences visées

- Déterminer l'intérêt d'une cavité arboricole
- Choisir les arbres à prélever lors d'une coupe
- Déterminer les bois morts à conserver
- Gérer les différentes strates de végétation d'un peuplement
- Localiser les zones sensibles d'un massif
- Définir les périodes de travaux et d'exploitation
- Mettre en place des îlots de sénescence à l'échelle d'un massif
- Maintenir des corridors boisés et lisières à l'échelle d'un massif
- Intégrer les infrastructures humaines dans les mesures de gestion

Souvent méconnues, les chauves-souris, ou chiroptères jouent pourtant un rôle important dans les écosystèmes forestiers. Ces mammifères protégés sont très sensibles aux actes de gestion et nécessitent une attention particulière, dont les bénéfices seront réciproques. Sur les 1 200 espèces recensées dans le monde, 36 sont présentes en France métropolitaine et 13 bénéficient de mesures particulières dans le cadre de Natura 2000. Ce stage traite de l'intégration de ces espèces dans la gestion forestière.

Cela sera l'occasion d'un exercice de mise en application du futur Guide technique « *Chiroptères et gestion forestière* » en cours de rédaction par l'ONF et le CNPF.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances de base sur la biologie, l'écologie et les besoins vitaux des chiroptères
- Organiser et planifier la gestion à l'échelle d'un massif forestier

Méthodes :

- Exposés en salle
- Exercice : aménagementoscope
- Analyses paysagères
- Observations nocturnes
- Vidéo

Pas de prérequis

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain, de chaussures étanches et d'une lampe torche.





L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvoclimatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355

